

## UNE GRANDE RÉFORME COMMUNALE AU SERVICE D'UNE RÉGION EN MUTATION

**Sommaire**  
**Inhaltsverzeichnis**

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Portrait du nouveau Conseil communal	5
Les élus au Conseil général	7
A la Bibliothèque In der Bibliothek	8
Le grand Werkhof	9
Les chiens en ville	10
Fribourg il y a deux cents ans (X)	11
Les forêts après Lothar	12
L'Union Instrumentale de Fribourg	13
Concours du 20 <sup>e</sup> anniversaire de FRIGAZ	14
Mémento	15 16

Le 14 novembre 1999, le corps électoral de la Ville de Fribourg acceptait massivement – par 59,9% des voix exactement – une initiative demandant l'instauration d'un Conseil communal de cinq membres exerçant leur mandat à plein-temps; il décidait ainsi de doter notre cité d'un exécutif professionnel, plus restreint et donc mieux à même de répondre avec souplesse aux exigences – parfois urgentes – de la fonction.

Six mois plus tard seulement, le 5 juin 2000, le Conseil général approuvait le règlement d'application de l'initiative proposé par le Conseil communal. Ce faisant, il permettait à Fribourg de rejoindre le club des villes d'une certaine taille possédant une organisation moderne et efficace.

Ce nouveau système va entrer en vigueur le 7 avril prochain, et les

cinq Conseillers communaux issus des urnes du 4 mars étrenneront tous une période administrative supplémentaire en élaborant un programme de législature et en établissant un plan financier pour les cinq ans à venir. Ce sera l'occasion d'établir le catalogue des priorités à mettre en œuvre. L'assainissement des finances, la construction d'infrastructures culturelles et la poursuite d'une politique régionale continueront certainement de se trouver au cœur des préoccupations de vos édiles.

Il faudra en outre continuer de se battre auprès de l'Etat pour obtenir la révision de lois cantonales pénalisantes, notamment celle sur la péréquation financière qui ne prend pas encore en considération les charges de villes-centres en matière d'écoles ou de transports par exemple.



La période qui s'achève ces jours a vu se concrétiser, à l'initiative de notre Ville, la régionalisation de la politique culturelle ainsi que celle de la promotion économique.

La période qui va s'ouvrir intensifiera ce mouvement inéluctable d'optimisation des moyens au service d'une meilleure gestion des deniers publics. Apportons donc avec enthousiasme notre contribution à l'édification commune d'un Grand-Fribourg qui devrait assurer à long terme prospérité et rayonnement à notre ville et à sa région.

Dominique de Buman

**CONCOURS**

173 7/10

**WETTBEWERB****«Fribourg en musique(s)»**

Plongeant ses racines au cœur même du quartier de l'Auge, cette harmonie, coorganisatrice de la prochaine Fête fédérale de musique «Fribourg 2001», remporta définitivement la coupe Schild et le titre de «Reine des fanfares suisses» en décembre 1969, lors du festival de Granges (SO).

De quelle société s'agit-il?

Réponse jusqu'au 21 avril 2001 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.

**«Freiburg und die Musik»**

Diese Blasmusik, welche ihren Ursprung im Auquartier hat, hilft bei der Organisation des nächsten Eidgenössischen Musikfestes «Freiburg 2001» mit; sie gewann die coupe Schild und am Festival von Grenchen (SO) im Dezember 1969 den Titel «Reine des fanfares suisses». Um welche Musikgesellschaft handelt es sich?

Antwort bis spätestens am 21. April 2001 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

## Communications du

## CONSEIL COMMUNAL

## LE CONSEIL COMMUNAL

- a décidé d'affecter le solde de la participation de la Ville de Fribourg aux frais administratifs de la Conférence régionale au compte «subventions» de la Commission culturelle intercommunale, afin de pouvoir allouer des subventions extraordinaires pour des manifestations culturelles à caractère régional en 2001;
- a accepté la répartition du bénéfice proposée par la Caisse d'Épargne de la Ville de Fribourg et autorisé l'augmentation du capital de dotation par imputation d'un montant de Fr. 250000.- sur la part du bénéfice versé à la Commune de Fribourg;
- a décidé le déplacement du Service de la circulation à la Grand-Rue 37, dès le début avril 2001;
- a chargé la Direction de la Police locale d'intervenir auprès des responsables du sprayage sur la voie publique, en vue du respect des dispositions en vigueur et des éventuelles suites à donner;
- a approuvé le concept de circulation pour la journée européenne «En ville sans ma voiture», du 22 septembre 2001;
- a adopté le plan d'aménagement de détail du Plateau de Pérolles pour la construction des bâtiments universitaires et l'a transmis à la Direction des travaux publics, pour approbation;
- a décidé l'achat par les Services industriels d'une parcelle de terrain de 314 m<sup>2</sup> à la Commune de Corpataux-Magnedens, pour l'arrondissement des zones de protection des eaux de la Tuffière;
- a chargé les services de l'Edilité et de la Circulation d'examiner les moyens d'améliorer la sécurité des piétons, par rapport aux deux-roues, sur le sentier du Nord;
- a décidé l'adaptation du montant des différentes taxes d'épuration, avec entrée en vigueur rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2001.
- a entériné la nomination de M. Nicolas Hentsch au poste de directeur du Home des Bonnesfontaines;



Le Home des Bonnesfontaines.

## Mitteilungen aus dem

## GEMEINDERAT

## DER GEMEINDERAT

- hat beschlossen, den Restbetrag der Beteiligung der Stadt Freiburg an die Administrationskosten der Regionalkonferenz auf das Konto «Subventionen» der interkommunalen Kulturkommission zu überweisen, damit 2001 ausserordentliche Subventionen für kulturelle Veranstaltungen mit Regionalcharakter gesprochen werden können;
- hat der von der Stadtparkasse Freiburg vorgeschlagenen Verteilung des Gewinnes zugestimmt und die Erhöhung des Stiftungskapitals im Betrag von Fr. 250000.- bewilligt, dies vom Gewinnanteil, welcher der Gemeinde Freiburg ausbezahlt wird;
- hat die Ernennung von Herrn Nicolas Hentsch zum Direktor des Bürgerheims Bonnesfontaines bestätigt;
- hat beschlossen, das Verkehrsamt ab Anfang April 2001 an die Grand-Rue 37 zu verlegen;
- hat die Direktion der Stadtpolizei beauftragt, bei den für das Sprayen auf öffentlichem Grund Verantwortlichen zu intervenieren, zwecks Einhalten der geltenden Bestimmungen und eventuell zu ergreifenden Massnahmen;
- hat das Verkehrskonzept für den Europatag «In die Stadt ohne mein Auto» vom 22. September 2001 genehmigt;
- hat den Detailbebauungsplan des Plateau de Pérolles für den Bau der Universitätsgebäude angenommen und ihn an das Strassenbauamt weitergeleitet;
- hat beschlossen, über die Industriellen Dienste von der Gemeinde Corpataux-Magnedens eine Parzelle von 314 m<sup>2</sup> zu erwerben, zwecks Abrundung der Schutzzonen der Gewässer der Tuffière;
- hat das Bau- und das Verkehrsamt damit beauftragt, bezüglich der Zweiräder auf dem Sentier du Nord nach möglichen Verbesserungen der Fussgängersicherheit zu suchen;
- hat beschlossen, die Beträge der verschiedenen Abwassergebühren anzugleichen, rückwirkend auf den 1. Januar 2001.

## Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin février 2001, la population légale de la Ville était de 32061 habitants, soit en augmentation de 11 personnes par rapport à la fin janvier 2001 (32050). Sur ce nombre, 23052 personnes étaient d'origine suisse (+3), 9009 d'origine étrangère (+8). La population en séjour était à la fin février 2001 de 2984, soit en diminution de 12 (2996). Le chiffre de la population totale était donc à la fin février 2001 de 35045 (35046).

## Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 28 février 2001, la Ville de Fribourg comptait 532 chômeurs (-43), pour un taux de 2,94% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie «Seco»), indiquant une diminution de 0,23% par rapport au mois de janvier 2001 (3,17%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,55% (-0,15%), ce qui représente 1188 personnes (-27).

## Elections communales 2001

# ● PORTRAIT DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

Lors des élections communales du 4 mars 2001, les citoyens de la Ville de Fribourg ont élu le nouveau Conseil communal, composé pour la première fois de cinq membres permanents.

Le nouveau visage du Conseil communal se présente donc comme suit:



**M. Pierre-Alain Clément**  
1951, au Conseil communal depuis 1999, PS



**Mme Marie-Thérèse Maradan Ledergerber**  
1955, au Conseil communal depuis 1996, PS

L'assermentation des Conseillers communaux ainsi que la séance de reconstitution, au cours de laquelle les cinq membres élus de l'Exécutif se répartiront les Directions, aura lieu le samedi 7 avril prochain. Nous vous informerons des décisions prises dans notre prochaine édition.

Die Vereidigung der Gemeinderatsmitglieder sowie die konstituierende Sitzung, an der die fünf Mitglieder der Executive unter sich die Amtsdirektionen verteilen, findet am nächsten Samstag, den 7. April statt. Über die gefallenen Entscheide werden wir Sie in unserer nächsten Ausgabe informieren.



**M. Dominique de Buman**  
1956, au Conseil communal depuis 1986, PDC



**M. Jean Bourgnicht**  
1962, au Conseil communal depuis 1991, PDC



**M. Claude Masset**  
1956, au Conseil communal depuis 1991, PLR

## Elections communales 2001

## CONSEIL GÉNÉRAL

Suite aux élections du 4 mars 2001, le visage du Conseil général a été modifié. Pour la première fois de son histoire, le Parlement communal aura une majorité de gauche, 41 sièges (contre 38 en 1996), tandis que la droite n'en aura plus que 39 contre 42 jusqu'à présent. Le premier groupe parlementaire restera le PDC avec 28 élus (30 antérieurement), devant le PS avec 23 élus (19 en 1996, mais 20 actuellement, suite au passage d'un transfuge du PSD). Les trois représentants du Mouvement Ouverture succéderont à trois conseillers généraux PSD. Le PLR occupera 11 sièges contre les 12 détenus précédemment par l'Entente Radicaux, Libéraux et Indépendants. La représentation du PCS demeurera inchangée avec 8 mandats. Quant à la Liste Citoyenne, elle obtient 7 sièges, soit un de plus que la liste des VertEs et SolidaritéS en 1996. Cette année-là, le POP, qui ne s'est pas présenté en 2001, avait toutefois obtenu un mandat.

Voici la liste des élus avec le nombre de suffrages obtenus par chacun d'eux:

**Parti démocrate-chrétien (28 mandats)**

M <sup>mes</sup> , MM.	Suffrages
1. Morard Martine	2505
2. de Reyff Charles	2413
3. Betticher Nicolas	2318
4. Joye Claude	2307
5. Bugnon Marc	2263
6. Dreyer Dominique (M.)	2255
7. Rolle Michel	2245
8. Paolucci Cesar	2236
9. Schoenenweid André	2232
10. Feyer Jean-François (N)	2215
11. Bapst Claude	2206
12. Ducrest Michel	2199
13. Brunner Wicht Isabelle (N)	2189
14. Michel Fanny	2169

15. Vorlet Philippe	2169
16. Corbaz Michel	2168
17. Nouveau Stoffel Dominique (M <sup>me</sup> )	2167
18. Aebischer Marcel	2165
19. Baeriswyl Bernard	2151
20. Deiss Christophe (N)	2150
21. Torche-Julmy Marie-Thérèse	2139
22. Morard Christian (N)	2123
23. Fasel Gilbert	2095
24. Verdon Jean-Claude	2087
25. Hermann Raphaël	2086
26. Michaud Jean-Marc	2082
27. Praz Laurent	2076

Le dernier siège PDC devra faire l'objet d'un tirage au sort entre MM. Henri Dessiex (N) et Claude Mauron qui ont obtenu le même nombre de suffrages (2075).

**Parti socialiste (23 mandats)**

1. Cotting-Bise Anita (N)	2234
2. Steiert Jean-François	2223
3. Clerc John (N)	2153
4. Jelk Guy-Noël	2076
5. Steiert Thierry	2075
6. Sommaruga Giovanni (N)	2074
7. Nieva José	2044
8. Coursin Gisela Maria (N)	2036
9. Nusbaumer Catherine (N)	2029
10. Python Ferdinand (N)	2028
11. Esseiva Monique	2025
12. Burgener Woelfray Andrea (N)	2017
13. Quéru Stéphane (N)	2015
14. Stauffacher Yolande	2009
15. Müller Christine	2007
16. Siffert Patricia	2003
17. Rolle Pierre-Alain (N)	1994
18. Maret Elisabeth	1990
19. Sudan Dimitri (N)	1986
20. Romanens Monique	1978
21. Brülhart Fleury Rachel (N)	1969
22. Bosshard Ulrich (N)	1964
23. Guerry Charles (N)	1957

**Parti libéral-radical (11 mandats)**

1. Boivin Denis (N)	1173
2. Merlin François	1134
3. de Weck Antoinette (N)	1044
4. Wolhauser Jean-Pierre	1028
5. Dorand Marie-Christine (N)	1017
6. Wicht Pierre	1005

7. Zwald Thomas (N)	1003
8. Marti Jean-Jacques (N)	996
9. Gaillard Georges	979
10. Largo Jean-Pierre	967
11. Hauser-Gremaud Murielle	962

**Parti chrétien-social (8 mandats)**

1. Wandeler Philippe	1171
2. Rey Benoît (N)	1084
3. Spang Olivier	904
4. Genoud-Page Madeleine	900
5. Kelemenis-Clerc Béatrice	891
6. Rey Joseph (N)	873
7. Overney Jean-Pierre	858
8. Sottas Sylvia (N)	808

**Liste Citoyenne (7 mandats)**

1. Bourgarel Gilles	942
2. Ritter Michel (N)	930
3. Zurkinden Hubert	892
4. Strobel Regula (N)	853
5. Mutter Christa	850
6. Baeriswyl Isabelle (N)	842
7. Siegwart Brigitte (N)	841

**Mouvement Ouverture (3 mandats)**

1. Weissbaum François	547
2. Marty René	532
3. Gmünder Stéphane (N)	482

**Statistiques**

Sur les 80 membres du Conseil général, 31 (soit 38,75%) ou 32 (soit 40%), suivant le résultat du tirage au sort, sont de «nouveaux élus» (en 1996, 32 nouveaux élus). Ce ne sont pas forcément des «nouveaux venus», puisque plusieurs d'entre eux avaient déjà siégé antérieurement au Parlement communal. La proportion des nouveaux élus passe de 17,85% ou 21,4% au sein du PDC (5 ou 6/28), à 33,33% au Mouvement Ouverture (1/3) et à 37,5% au PCS (3/8). Le taux de renouvellement atteint 45,45% au sein du PLR (5/11), 56,5% au PS (13/23) et 57,15% pour la Liste Citoyenne (4/7). 32 membres du nouveau Conseil général étaient déjà élus en 1996, mais 3 d'entre eux ont démissionné entre-temps. Si l'on fait abstraction des trois représentants du Mouvement Ouverture, qui

auraient siégé sous l'étiquette PSD il y a cinq ans, c'est au sein du groupe démocrate-chrétien que la stabilité est la plus grande, puisque 16 des 28 élus de cette liste siégeaient au Conseil général en 1996. En revanche, seuls quatre des représentants actuels du PS sur 23 étaient déjà membres du Législatif en 1996.

L'âge moyen du Législatif communal est de 46 ans contre 45 en 1996 et 1991, et 46 ans en 1986. La moyenne d'âge est de 43 ans pour la Liste Citoyenne (comme en 1996), de 44 ans chez les socialistes (43 ans en 1996). Comme en 1991 et 1996, l'âge moyen des démocrates-chrétiens est de 47 ans. Alors que cet âge moyen a augmenté de 41,5 ans à 45,5 ans pour les représentants du Mouvement Ouverture et même de 39 ans à 50 ans pour le PCS, le groupe radical a rajeuni de 51 ans à 45,5 ans.

Suite à la démission de M. Joseph Rey, doyen d'âge, il appartiendra à M. Michel Ducrest de présider la séance constitutive. Quant à la benjamine, il s'agit de M<sup>me</sup> Catherine Nusbaumer, née en 1974; un seul autre membre du Conseil général n'a pas atteint la trentaine. Si l'on fait abstraction du siège démocrate-chrétien encore pendant, on compte 22 conseillers généraux entre 30 et 39 ans (25 il y a cinq ans), et 29 (27) entre 40 et 49 ans; 16 autres (18) sont âgés de 50 à 59 ans et 10 (8) ont plus de 60 ans.

Le nombre de dames est en constante progression, puisqu'il est passé de 11 en 1982 à 13 en 1986, à 17 en 1991, à 19 en 1996 et à 26 cette année (32,5%). Fort de 23 membres, le groupe socialiste compte 11 élues, tandis que la Liste Citoyenne a dans ses rangs 4 femmes et 3 hommes. Le Mouvement Ouverture n'a aucune représentante au Législatif communal. Pour les autres formations, la part des élues est de 5/28 au PDC (17,85%), de 3/11 au PLR (27,7%) et de 3/8 au PCS (37,5%).

## A la Bibliothèque



## LECTURES CHOISIES

En consultant deux ouvrages récents de la Bibliothèque, nous vous invitons à jeter un regard sur le siècle passé: **Le XX<sup>e</sup> siècle de Paris-Match** et **Les cent photos du siècle**, sélectionnées par Marie-Monique Robin. Un formidable voyage dans l'espace et le temps.

Une nouvelle revue (trimestrielle) fait son entrée dans la Bibliothèque: **L'Alpe**, dont le thème du premier numéro 2001 est: «Fêtes d'hiver».

**Tahiti Tattoos**, de Gian Paolo Barbieri. Au siècle dernier, le bronzage marquait la classe sociale des travailleurs, alors que maintenant on s'expose à grands frais pour l'obtenir! Dans toute cette histoire de peau, le tatouage occupe une place énigmatique et paradoxale. Le livre dévoile l'opposition entre le tatouage occidental et le tatouage polynésien. Corps magnifiquement peints au goût d'un paradis sauvage.

**Les mal partis**, de Sébastien Japrisot. Denis, 14 ans, est élève d'un collège de jésuites, à Marseille, en 1940. Lors d'une visite de malades, il tombe amoureux d'une infirmière. Il en naîtra un amour cristallin, mais interdit.

**Meurs la faim**, d'Anne Colme-rauer. Enfant d'un ménage scienti-fico-littéraire, Maud vit l'angoisse au ventre. Par manque d'affection, la nourriture devient son refuge et son «double-moi» tisse sa place noire, humide, dévastatrice, dans sa cervelle. L'auto-défense ne joue plus, c'est la débandade.

**La sieste assassinée**, de Philippe Delerm. L'orage sur Roland-Garros, l'hémorragie du stylo dans la poche du veston, la roulette du dentiste, cette sieste que l'on ne vous laisse pas prendre, des moments quotidiens qui vous en rappellent d'autres, écrits par l'auteur de «La première gorgée de

bière et autres plaisirs minuscules».

**Aurore**, de Jean-Paul Enthoven. L'être aimé compte par-dessus tout et sa soudaine absence prend dans le cœur de celui qui aime une envergure considérable et le plonge dans une descente aux enfers, vers des démons inconnus. Un roman très intense sur le mythe d'Orphée par l'auteur des «Enfants de Saturne», qui reçut le Prix Valéry Larbaud en 1997.

**Dieu et moi**, de Jacqueline Harpman. Avec beaucoup d'humour, l'auteur imagine sa propre mort et sa rencontre avec le créateur auquel elle n'a jamais cru et qui s'en offusque. Une fois de plus, Jacqueline Harpman traduit le besoin vital qui est le sien: être soi-même et ne jamais abdiquer.

**New York tic tac**, de O. Henry. Des histoires merveilleusement cocasses, comme celle de cet homme d'affaires, ému par une bouffée de printemps, qui demande en mariage sa secrétaire en oubliant qu'ils ont convolé la veille... par un maître de l'humour en qui Antoine Blondin voyait un esprit frère.

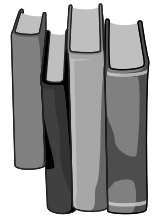
**Milan calibre 9**, de Giorgio Scerbanenco. Dans un Milan pluvieux et nocturne, une prostituée risque sa vie plutôt que de se faire complice d'un meurtre. Un récit sec, impitoyable, féroce, comme les dix autres récits qui le suivent.

## Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,  
mercredi de 10 h à 20 h,  
samedi de 10 h à 12 h

**Bibliothèque de la Ville de Fribourg**  
Rue de l'Hôpital 2  
Entrée B ou C

## In der Bibliothek



## HERAUSGEPICKT

Jahresanfang in der Deutschen Bibliothek: Die im Jahr 2000 neu gekauften Bücher verschwinden vom Neuheitengitter und nehmen ihren normalen Platz in den Regalen ein. Bei der Ausleihe ist eine Liste dieser neuen Titel 2000 zu kaufen, so dass sie in den Regalen leicht zu finden sind. Mit Beginn des neuen Jahres steht auch wieder Geld zur Verfügung für Neueinkäufe. Darum sollen hier ausnahmsweise einige der neuesten Anschaffungen näher vorgestellt werden, mit dem Vorbehalt, dass sie eben Neuheiten und daher oft ausgeliehen sind (Reservation zu Fr. 2. – ist möglich).

Zuerst zwei der im Literaturclub vom 23. Januar besprochenen Bücher: der neue Roman von Adolf Muschg: «**Sutters Glück**», der von der letzten Zeit im Leben eines Mannes nach dem Selbstmord seiner kranken Frau bis zu seinem eigenen Feitod berichtet und, ganz anders, die tiefgründig witzige, autobiografische «**Russendisko**» des noch vor der Wende nach Westen geflüchteten jungen Russen Wladimir Kaminer.

Eine Entdeckung ist der erste Roman der Journalistin Mix Weiss «**Kupferblues: Aufstieg und Fall des Emil und der Else Iten**». Sie erzählt in knapper, sprachlich äusserst gepflegter Form, die Geschichte ihrer Eltern, des Kupferschmieds Emil Iten aus dem Bernbiet und seiner gebildeten Frau Else aus einer vornehmen österreichischen Familie. Eine Familien- und Industriegeschichte, die sich vom Untergang der Donaumonarchie bis zur Weltwirtschaftskrise, von der Schweiz über Österreich bis Russland spannt und dennoch auf nur 191 Seiten Platz findet.

In «**Café de Préty**» von Barbara Traber ist die Landschaft Burgunds Schauplatz und eigentlich «Hauptperson» in ihrem neuen Buch, einem Krimi.

Unter die Schriftsteller ist auch der gegenwärtige Bundesprä-

sident gegangen. Die Reden und Texte von Moritz Leuenberger sind zwischen Buchdeckeln unter dem Titel «**Träume und Traktanden**» nachzulesen, und der bekannte Cabaretist César Keiser legt mit «**Wer lacht, lebt länger**» eine Geschichte des Schweizer Cabarets von 1933 bis heute vor.

Damit sind wir schon bei den Sachbüchern angelangt, wo vor allem einige Neuheiten aus dem Gebiet «Gesellschaft» zu erwähnen sind. Mit «**Der grosse Unterschied**» zieht Alice Schwarzer 25 Jahre nach dem «Kleinen Unterschied» Bilanz und stellt sich die Frage, wie es heute mit den neuen Frauen und Männern stehe. Anscheinend haben die Frauen einen grossen Schritt getan, nämlich «**Vom Lipstick zum Laptop!**», wie Monique R. Siegel in ihrem Buch von der Frau in der Businesswelt feststellt. Ute Ehrhardts «Gute Mädchen kommen in den Himmel, böse überall hin» sind zu Frauen herangewachsen im Titel «**Die Klügere gibt nicht mehr nach**». Nach den «Kindern vom Zürichberg» spricht Ulrike Zöllner nun den Frauen Mut zu mit dem Rat: «**Die Kunst, nicht ganz perfekt zu sein**», und die bekannte Publizistin Barbara Berckhan berät uns ebenfalls «**So bin ich unverwundbar**».

Zum Schluss, als Beweis, dass wir auch die Männer nicht vergessen: «**Fussball-Weltgeschichte 1846 – heute – Bilder, Daten, Fakten**» und «**Die weisse Odyssee**» von Nicolas Vanier, der als erster allein mit seinen Hunden im Norden vom Pazifik zum Atlantik fuhr.

## Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag, Freitag 15 bis 18 Uhr  
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr  
Samstag 10–12 Uhr

**Deutsche Bibliothek, Freiburg**

Spitalgasse 2  
1700 Freiburg, Tel. 322 47 22

## Grand Werkhof

# RECONSTRUCTION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT INCENDIÉ

### HISTORIQUE ET RAPPEL DES FAITS:

Le Werkhof est situé à la Planche-Inférieure, entre la rue du même nom et le Karrweg. Au plan d'aménagement local, le bâtiment est situé en zone de construction générale; il figure au plan du site comme édifice protégé de degré I. A ce titre, il est soumis à un certain nombre de contraintes qui fixent des exigences relatives à son affectation et au maintien de sa substance.

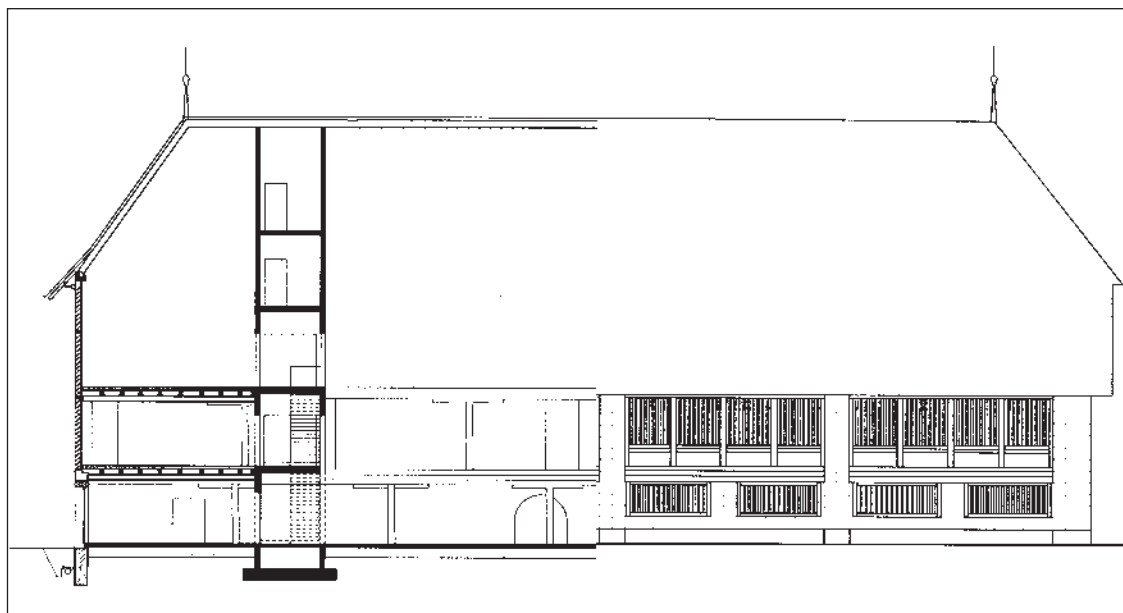
Le bâtiment principal apparaît déjà sur le plan de Martin Martini en 1606. Il est alors accompagné au sud d'un bâtiment qui pourrait être le grenier. On peut observer que le grand bâtiment est divisé en cinq travées, alors qu'en fait il n'en compte que quatre en façade.

Le Werkhof est un bâtiment de 44 m de long et de 21 m de large, alors que sa hauteur atteignait 19 m 50 au faite. Il constitue, par ses dimensions, un exemple rare de construction préindustrielle du XVI<sup>e</sup> siècle. Les experts ont déterminé les phases les plus importantes de l'histoire de la bâtisse depuis sa construction en 1554-1555, selon l'étude de dendrochronologie, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Le Werkhof a été cédé à la Ville en 1803.

Suite à l'incendie du 19 septembre 1998, qui a détruit une grande partie du bâtiment, le Conseil communal de la ville de Fribourg a décidé de le reconstruire.

Une reconstruction en étapes est entreprise de façon à répondre à l'urgence de protection des murs et en tenant compte des possibilités immédiates d'investissement. Le projet de l'Atelier d'architectes Serge Charrière SA est au bénéfice d'un permis de construire et c'est sur cette base qu'il a été développé.

La première étape prévoit le rétablissement de la structure porteuse du bâtiment ainsi que de son enveloppe (façade et toiture), tout en maintenant une grande flexibilité pour l'utilisation future des espaces et pour les aménagements intérieurs.



### STRUCTURE ET ENVELOPPE:

La substance épargnée par l'incendie est principalement constituée des murs et piliers en pierre naturelle ainsi que d'une partie de la façade ouest composée de colombages. Ces éléments ayant passablement souffert lors de l'incendie, il a été nécessaire de tester leur résistance par des prélèvements et essais en laboratoire pour la pierre, ainsi que par des analyses aux ultrasons pour les pièces de bois.

La logique constructive de la charpente disparue a induit un processus de reconstruction analogue. En effet la toiture, les façades et les planchers forment un système statique interdépendant qui se superpose aux murs massifs.

Pour la reconstruction de la toiture, il sera fait usage des techniques les plus actuelles dans la mise en œuvre du bois, sous la forme de caissons préfabriqués assemblés sur place, permettant la mise hors d'eau immédiate du bâtiment.

Aux étages, des planchers seront reconstruits à chaque extrémité du plan de façon à consolider la construction et à faciliter la mise en place de la toiture.

Dans la reconstitution des façades, l'ossature de bois sera restituée dans l'expression du XVIII<sup>e</sup> siècle, reprenant les claustras (grilles de bois) favorisant la ventilation naturelle des locaux.

### PROJET:

L'organisation intérieure consiste à implanter deux murs-tympan divisant le plan en trois parties et renfermant dans leur épaisseur (3 m 20) toutes les fonctions techniques, de service et de circulation verticale. L'objectif est d'aménager de vastes espaces libres de toute contrainte.

Le rez-de-chaussée organisera l'espace d'accueil à l'est, une halle centrale de 19 m de hauteur et des espaces ou dépôts à l'ouest.

Au premier étage, on trouvera deux salles de 200 m<sup>2</sup> chacune.

Dans les combles, les murs intérieurs ne seront que partiellement édifiés pour laisser ouverte la possibilité d'aménager une salle de 800 m<sup>2</sup> d'un seul tenant sous la toiture.

### CALENDRIER

Permis de construire: mai 1999

Appels d'offres: juillet 2000

Adjudications: septembre 2000

Début  
des travaux: 14 décembre 2000

Remise du bâtiment: été 2001,  
fin des travaux de construction  
de la 1<sup>re</sup> phase «enveloppe».

Les locaux seront bruts dans cette première phase, sans chauffage, électricité et installations sanitaires. Les revêtements de parois et de sols ne sont pas prévus dans cette première étape qui représentera cependant un investissement de l'ordre de Fr. 2 700 000.- pour cette enveloppe de l'édifice.

Les travaux d'aménagement intérieurs seront précisés dans une deuxième étape de réalisation, suivant l'affectation que l'on attribuera à ce Werkhof. Cette deuxième phase représentera un second investissement de l'ordre de 3 millions de francs. Ce coût sera déterminé selon la destination choisie.

Amis ou ennemis?

# LES CHIENS EN VILLE

Il n'est pas une semaine sans que les médias ne relatent des drames impliquant des chiens. Chiens de combats, chiens à risques, chiens dits dangereux, les discussions à leur sujet ne manquent pas. Faut-il les interdire? Le débat est toujours passionné et les opinions souvent opposées. Pour les uns, le chien est un fidèle compagnon de l'homme; pour d'autres, il n'est que source de nuisances et de dangers. Le problème représenté par les chiens dits dangereux dépasse les compétences communales. Toutefois, afin de garantir la meilleure coexistence possible, la Ville de Fribourg rappelle aux détenteurs de chiens quelques règles élémentaires.

Le rôle social d'un chien est important tout particulièrement auprès des personnes seules, âgées, ainsi qu'auprès des enfants.

Trop souvent cependant, la détention d'un animal devient, pour les gens du voisinage, une source d'inconvénients, de gêne, de désagréments voire même de peur. Pourtant quelques règles simples à appliquer permettent d'éviter les conflits.



## Cinq règles à respecter:

- En ville, les chiens se trouvant sur des lieux publics **doivent être tenus en laisse**. C'est ainsi par exemple qu'il est interdit de laisser son chien se promener librement dans les rues, sur les parcs, les promenades, les places de jeux, les places et parcours de sports de Fribourg (*illustration 1*).
- A l'extérieur de la localité, ils doivent être tenus en laisse à **l'approche des passants**. C'est notamment le cas dans les forêts.
- Le détenteur d'un chien est tenu de **l'empêcher d'importuner** les passants et les usagers des transports publics.
- Le cas échéant, **les crottes de chiens doivent être aussitôt enlevées**. Des récipients de couleur verte appelés Robidog ont été installés dans toute la ville et sont destinés à recevoir les excréments des chiens. Ils contiennent également des sacs en plastique permettant au détenteur de l'animal de les ramasser sans problème (*illustration 2*).

- Dans tous les cas, le chien doit être muni d'un collier portant la **marque officielle** (médaille). Le Service financier du district de la Sarine, rue Joseph-Piller 7, à Fribourg, s'occupe de l'enregistrement de votre chien.

La grande majorité des propriétaires de chiens respectent ces règles. La coexistence se passe alors sans heurt. Les autres détenteurs sont priés de se conformer aux prescriptions ci-dessus, faute de quoi, ils s'exposent à des sanctions (*illustration 3*).

Un bon chien a besoin d'une main ferme qui lui montre où aller. Eduquez donc votre chien pour qu'il devienne un ami obéissant et fidèle. Fréquentez si possible une bonne école pour chiens (Société cynologique suisse, infos au tél. 031/306 62 62).

## Du fair-play s.v.p.

Trop souvent les places de jeux sont souillées par des chiens. De nombreuses familles craignent de laisser sortir leurs enfants à cause des chiens non tenus en laisse. Le respect de ces dispositions par tous permettrait de remédier à la situation.



Fribourg, il y a deux cents ans (X)

# CARNAVAL ET BALADINS SUR LES BORDS DE LA SARINE

Malgré une époque particulièrement troublée sur le plan politique et militaire, la lecture des *Protocoles de la Municipalité*, à l'époque de l'Helvétique, nous offre parfois quelques moments récréatifs. C'est précisément à une évocation sur le carnaval et le théâtre en notre cité que nous invite le présent article de l'historien Alain-Jacques Tornare. En sa compagnie, frappons les trois coups...!

N'imaginons pas que la République Helvétique (1798-1803) se soit toujours montrée plus libérale que l'Ancien Régime. Les révolutionnaires se voulaient des hommes d'ordre, peu enclins aux débordements. Ainsi, le 21 février 1800, décision est prise par la Municipalité de défendre les mascarades pour le carnaval, «sous peine d'arrestation et de prévenir par une publication les citoyens de [la] commune que pendant le carême, les danses seront défendues à teneur des anciennes lois»<sup>1</sup>. Pourtant, trois jours plus tard, la jeunesse de la Planche demande à pouvoir danser jusqu'à dix heures du soir. Sans se laisser infléchir, les Municipaux persistent à «faire exécuter la loi qui défend de danser plus tard que huit heures»<sup>2</sup>.

## De la comédie française à Bolzopolis

Pas facile de jouer une pièce de théâtre à Fribourg au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle! Le 1<sup>er</sup> décembre 1800 précisément, le citoyen Saint-Gérard, directeur français du «Spectacle de Berne», reçoit la permission de venir à Fribourg avec sa troupe de comédiens pour y donner douze divertissements, depuis les Rois jusqu'au mercredi des Cendres, et ce aux conditions restrictives suivantes: «Il [Saint-Gérard] ne choisira pour ses représentations ni dimanches et fêtes, ni le vendredi et samedi; il soumettra à la censure de la Municipalité les pièces qu'il se propose de jouer et il veillera à ce que ses comédiens et ses comédiennes ne paraissent sur la scène que dans un costume décent; le

spectacle finira à 9 heures du soir au plus tard; sur les douze représentations il y en aura une en faveur des pauvres dont le jour et le sujet seront au choix de la Municipalité»<sup>3</sup>. Finalement, Saint-Gérard obtient de se produire en spectacle le jour des Rois car, «sans cela il n'aurait que deux jours à jouer dans cette semaine, ce qui ne le mettrait pas à couvert des frais qu'exige un déplacement de Berne»<sup>4</sup>. Le 3 janvier 1801, la Municipalité lui accordera même «les bancs de la salle de spectacle», à savoir la Grenette, et l'autorisera, le 9 janvier, à «donner des représentations les dimanches et fêtes après les offices divins vu que par la petite quantité de monde qui y assiste les jours ouvriers, il ne peut couvrir ses frais»<sup>5</sup>. Le 23 janvier 1801, le directeur français est dûment autorisé à prolonger son spectacle jusqu'au Mardi gras, à condition de jouer en faveur des pauvres le dimanche de Carnaval, de faire «arriver incessamment la troupe de la comédie» et de s'abstenir de monter sur scène les dimanche et lundi 1<sup>er</sup> et 2 février<sup>6</sup>.

L'année suivante, à la même époque, Saint-Gérard reçoit à nouveau l'autorisation de donner une vingtaine de représentations. On exige cependant qu'il amène «avec lui au moins six musiciens», qu'il n'induisse pas «le public en erreur en ne donnant pas les pièces qu'il aura annoncées», et qu'il ne soit «établi de café ni vendu de rafraîchissements dans l'enceinte du bâtiment destiné au spectacle», soit toujours la Grenette<sup>7</sup>. Devant tant de tracasseries, il renonce finalement à son projet et la concession d'un spectacle sera accordée «aux artistes lyriques du Spectacle de Berne sous la direction du citoyen Philpott-Célicourt»<sup>8</sup>.

## Ne pas «vexer» le public!

Le 28 mai 1802, tant le directeur du «Spectacle de Berne» que quelques baladins étrangers se

voient refuser l'autorisation de se produire en ville. Le 20 août suivant, c'est au tour du «directeur du Spectacle allemand de l'Opéra établi à Berne» également de ne point obtenir la permission de se présenter en nos murs<sup>9</sup>.

En 1801, le *Protocole de la Municipalité* relate laconiquement un événement des plus curieux: «Le lieutenant de Préfet ayant fait ériger en place publique un théâtre destiné à une exécution à mort, la Municipalité comme étant chargée de la surveillance des spectacles publics» se résout, le 27 mars, à «lui faire connaître son improbation, et de l'inviter à ne plus faire ériger de théâtres» sans la prévenir<sup>10</sup>. Le lieutenant de Préfet répondra le lendemain «avec amertume» aux reproches reçus, ce qui n'empêchera nullement les Municipaux de passer «à l'ordre du jour avec indifférence sur le contenu de sa réponse»<sup>11</sup>!

Le 20 avril 1802, Jean Héring, d'Amsterdam, «demande la permission de faire voir au public à la salle de la Grenette une femme et des animaux, qui possèdent des forces ou une adresse extraordinaire». Elle lui sera accordée, à condition «qu'il ne représentera pas au-delà de 8 jours et après 7 heures du soir, ni pendant les offices divins le dimanche; qu'il payera 3 livres par représentation, moitié pour les pauvres et moitié pour la location de la salle; qu'il tiendra bon-

ne police et ne vexera pas le public, qu'il ne pourra outrepasser le prix de 6 batz pour les 1<sup>res</sup>, 4 pour les 2<sup>es</sup> et 2 pour les 3<sup>es</sup> places»<sup>12</sup>. Le 23, Héring obtient toutefois de faire débiter son spectacle à 7 heures du soir, moyennant la présence du sergent de Ville<sup>13</sup>.

Alain-Jacques Tornare

Nous remercions le Musée d'art et d'histoire [MAHF] de sa précieuse collaboration.

<sup>1</sup> Archives de la Ville de Fribourg [ci-après AVF], *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 147. Cf. également les articles précédents d'A.-Jacques Tornare dans le 1700 (N<sup>os</sup> 154, 155, 157, 158, 160, 163, 164, 166 et 168), d'avril, mai, septembre, octobre et décembre 1999 / mars, avril, juin et octobre 2000. Sur le théâtre à Fribourg, voir de même la contribution de l'historien Hubertus von Gemmingen: «Literatur, Literarisches Leben und Theater», in Raoul Blanchard et Hubert Foerster (sld. de) e.a.: *Fribourg 1798: une révolution culturelle? Freiburg 1798: eine Kulturrevolution?* Fribourg, MAHF 1998, pp. 189-195.

<sup>2</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 147.

<sup>3</sup> AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 48.

<sup>4</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 71.

<sup>5</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 75 et 77.

<sup>6</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 88 et 91.

<sup>7</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 294-295.

<sup>8</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 311.

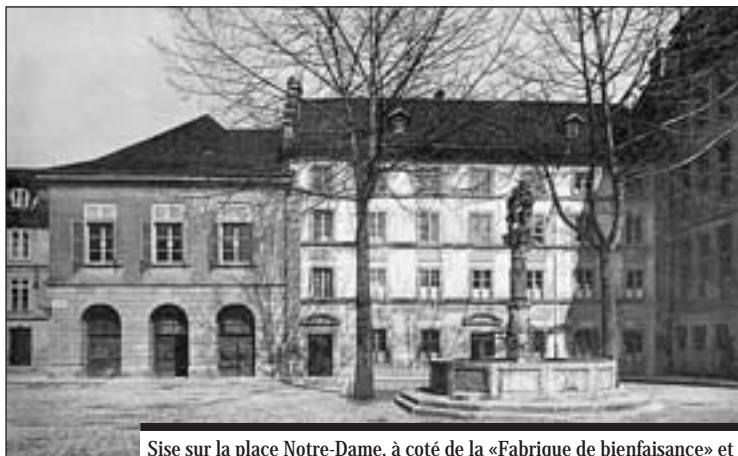
<sup>9</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 520.

<sup>10</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 127.

<sup>11</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 130.

<sup>12</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 388.

<sup>13</sup> AVF, *Ibid.*, fol. 391.



Sise sur la place Notre-Dame, à côté de la «Fabrique de bienfaisance» et de la fontaine de Samson, la Grenette, un lieu de mémoire de notre cité, avant sa transformation, dans les années 1950.

## Les forêts après l'ouragan Lothar

# OPTIMISME POUR LA RECONSTITUTION DE NOTRE PATRIMOINE FORESTIER

Les travaux de remise en état des forêts sinistrées suite au passage de Lothar ont fortement avancé dans les régions de plaine. La majeure partie des bois versés ont pu être exploités et commercialisés. Les différentes fonctions de la forêt ont ainsi pu être rétablies (production de bois, protection contre les catastrophes naturelles, accueil du public, etc.). Cette situation nous permet d'envisager avec optimisme la régénération et la reconstitution de notre patrimoine forestier. Quelques thèmes d'actualité des forêts après Lothar vous sont brièvement proposés ci-après.

### 1. Evolution probable des forêts sinistrées

**Risque phytosanitaire** (lutte contre le bostryche ces prochaines années).

Le développement du bostryche typographe, insecte qui s'attaque aux épicéas (sapin rouge), a été favorisé par un printemps 2000 chaud et plutôt sec. Malgré une période plus froide et humide au mois de juillet, l'été est resté optimal pour son développement (naissance de deux, voire trois générations d'individus). Par le fait que les forêts en plaine sont composées d'une proportion élevée d'épicéas, certains massifs forestiers devront déplorer la perte de nombreux arbres colonisés par ce type d'insecte. Ce dernier, qui hiberne principalement dans le sol, s'attaquera tout d'abord aux arbres affaiblis, puis aux tiges saines; ceci dès le printemps revenu et ses températures plus clémentes.

Il faut toutefois nuancer ces prévisions qui dépendent beaucoup du climat de la prochaine saison végétative. Un temps pluvieux et froid réduit fortement le développement du bostryche. De plus, de grandes quantités de bois, notamment d'épicéas, ont pu être exploitées cette année, ce qui réduit de beaucoup le risque de forte propa-



gation. En effet, les bois versés et endommagés représentent un milieu extrêmement favorable à la reproduction.

#### Stabilité des forêts

Les forêts touchées par l'ouragan Lothar resteront encore pendant plusieurs années instables. Les arbres, notamment en bordure des grandes surfaces dévastées, seront particulièrement sensibles. Ceux-ci ont évolué jusqu'à présent dans un milieu fermé, à l'abri des vents et du rayonnement solaire direct. Ce brusque changement de situation ne se fera pas sans mal. Certains arbres tomberont lors de prochains coups de vent, d'autres sécheront sur pied sous l'effet agressif du soleil, etc.

**Dans ces conditions, il est recommandé d'être prudent lors de sorties en forêt, principalement lors de forts vents.**

### 2. Interventions dans les surfaces sinistrées

#### Favoriser le rajeunissement naturel

Une grande partie des forêts pourra se régénérer naturellement sans que des plantations soient nécessaires. Au bout de quelques années (deux à cinq ans), de jeu-

nes pousses d'arbres prendront racines. Un suivi de cette jeune forêt, notamment par un dégagement de la végétation concurrente, entre autres la ronce, devra alors être entrepris. Cette manière de travailler permet d'économiser d'importants coûts d'achat de plants et de mise en demeure. De plus, les arbres issus naturellement sont généralement adaptés aux conditions du sol et du climat de la région, ce qui permet de garantir leur bon développement et par là une certaine qualité de bois commercialisable à l'avenir.

#### Tas de bois en forêt

Le nettoyage des forêts par brûlage des tas de bois, résultant de l'exploitation des arbres abattus par Lothar n'est absolument pas nécessaire et même parfois contre-productif. En effet, le fait de brûler des branches encore vertes produit une forte pollution de l'air. Le bilan de production de CO<sup>2</sup> est certes identique au bois qui se décompose en forêt naturellement, mais très négatif quant à l'émanation d'autres éléments polluants de combustion. Les feux en forêt produisent encore souvent des dégâts aux arbres restants sur pied qui sont très sensibles à la chaleur

dégagée par ces foyers. De plus, le bois se décompose rapidement et apporte des substances nutritives au sol. Une surface libre de 2/3 du branchage suffit à son rajeunissement ou à sa plantation. Il ne faut pas oublier que la forêt à l'âge adulte produit un arbre à un intervalle de six à dix mètres. Il est donc tout à fait envisageable de créer une nouvelle forêt entre les tas de branches existants.

### 3. Incidences financières

Les grandes surfaces dévastées n'engendreront que des frais pendant encore plusieurs décennies. Il faudra reconstituer la forêt par des soins et des éclaircies régulières des jeunes arbres. Pour plus de quarante ans, pas un mètre cube de bois véritablement commercialisable ne sera produit dans ces surfaces. C'est donc une longue phase d'investissement qui s'annonce pour les propriétaires forestiers touchés par Lothar.

Lothar n'est pas une catastrophe écologique, mais bien économique.

Service des forêts et de la faune  
L'ingénieur forestier du 1<sup>er</sup> arrondissement

F. Schneider



## Fribourg en musique(s) – Freiburg und die Musik (6)

# L'UNION INSTRUMENTALE DE FRIBOURG

Après 1906 et 1953, Fribourg s'apprête une nouvelle fois et avec enthousiasme à accueillir la 31<sup>e</sup> Fête fédérale de musique. C'est ainsi qu'en ce début de troisième millénaire, 22 000 musiciennes et musiciens, issus de 428 fanfares et harmonies de toute la Suisse, se donneront rendez-vous dans la cité des Zaehringen, en juin prochain. A l'approche de cet événement majeur, l'occasion nous est donnée de nous pencher sur les quatre sociétés de la ville, coorganisatrices de ce rendez-vous national. Succédant à La Lyre – Musique Ouvrière de Fribourg, c'est au tour de l'Union Instrumentale de nous être présentée par son président, M. Nicolas Betticher.



En 1897, l'Union Instrumentale étrennait son premier uniforme.  
[Archives Union Instrumentale de Fribourg]

L'Union Instrumentale se plaît à inscrire à son palmarès de nombreux concerts de gala en Suisse et à l'étranger, ainsi que différents voyages qui ont conduit ses membres en Russie, au Brésil, au Canada, aux Etats-Unis ainsi que, plus près de chez nous, en France, en Allemagne et en Italie. Pour mémoire, rappelons la présence remarquée, aux côtés du Noble Contingent des Grenadiers, de la Fanfare du Collège Saint-Michel et d'une délégation fribourgeoise de notre société au Vatican, lors de la prestation de serment des nouveaux Gardes suisses, en mai dernier.

Sur le plan strictement fribourgeois, outre le concert de gala annuel qui permet à un public toujours fidèle de découvrir un répertoire pluriel allant du classique au jazz, notre société organise toute une série de concerts/aubades dans les homes à l'intention des personnes âgées, au pénitencier de Bellechasse, et participe de même aux traditionnelles rencontres telles que les girons et les cantonales, sans oublier la solennité de la Fête-Dieu. Aussi ces multiples activités renforcent-elles les liens entre l'Union Instrumentale et la population, ainsi qu'avec les nom-

breux corps de musique que compte le Pays de Fribourg. Cette heureuse diversité contribue également à la formation des musiciens.

breux corps de musique que compte le Pays de Fribourg. Cette heureuse diversité contribue également à la formation des musiciens.

breux corps de musique que compte le Pays de Fribourg. Cette heureuse diversité contribue également à la formation des musiciens.

A cet effet, le véritable défi de notre société est de permettre aux très nombreux jeunes instrumentistes de vivre pleinement la joie de la musique, tout en leur faisant découvrir les satisfactions et les exigences de la vie associative. Aussi l'encadrement des jeunes et leur formation, assurée dans le cadre même de la société ou au Conserva-

toire, restent-ils prioritaires en dépit des coûts afférents. Car l'enjeu le plus délicat, outre les incontournables problèmes matériels et financiers, demeure incontestablement le maintien de notre effectif. Faire face à ces défis contribue toutefois à consolider l'esprit de corps de nos membres. En ce sens, l'Union Instrumentale est aussi une école de vie!

Forte de sa devise «Travail, Persévérance, Succès» et témoin d'un riche passé de plus d'un siècle, l'Union Instrumentale veut s'ouvrir au troisième millénaire en se laissant conduire par l'innovation, enracinée dans la tradition.

Nicolas Betticher

\* Sur l'histoire de ce corps de musique, consulter la plaquette collective réalisée à l'occasion de son centenaire: *Union Instrumentale Fribourg 1892-1992*. Fribourg 1992, 77 p.

### Carte de visite

Harmonie de 1<sup>re</sup> classe,  
fondée en 1892: 65 membres

Directeur:  
Pierre-Etienne Sagnol

Ecole de musique:  
Sylvie Ayer

Président:  
Nicolas Betticher

L'Union Instrumentale, corps de musique fondé en 1892 par Edouard Piétri\*, est un ensemble de musiciennes et musiciens provenant des quatre coins du canton de Fribourg, voire de plus loin. Dirigée par Pierre-Etienne Sagnol, cette harmonie est heureuse de porter avec ses sociétés sœurs la responsabilité de l'organisation de la Fête fédérale de musique 2001 qui se déroulera à Fribourg, l'espace de deux week-ends prolongés, les 15 - 17 et 22 - 24 juin prochain.



Sous la direction de Pierre-Etienne Sagnol, l'Union Instrumentale à l'occasion de l'un de ses concerts de gala annuels à l'Université (13 mars 1999).

[Photo Vincent Murith]

## Au Musée d'art et d'histoire

### L'œuvre du mois

Mardi 10 avril 2001, de 18 h 15 à 18 h 45 env., M<sup>me</sup> Anita Petrovski, historienne de l'art, présentera le *Portrait de Berthe Morisot* réalisé en 1875 par Adèle d'Affry (1836-1879), plus connue sous le pseudonyme de «Marcello».

Œuvre d'une artiste fribourgeoise de renom, ce portrait est des plus intéressants à découvrir, ne serait-ce que par la personnalité même qui y est évoquée. Egalement peintre, Berthe Morisot fut en effet la compagne et le modèle favori d'Edouard Manet, que celui-ci représenta notamment dans son fameux tableau intitulé *Le Balcon* (1872).

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire  
(MAHF)

Rue de Morat 12 – 1700 Fribourg

*Portrait de Berthe Morisot*  
par Marcello, 1875.  
[© MAHF/ P. Bosshard]



## Les gagnants du concours N° 171 5/10

En séance du Conseil communal du 5 mars 2001, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 171. La réponse à donner était:  
**«La Lyre – Musique Ouvrière de Fribourg».**

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

### 1<sup>er</sup> prix: M<sup>me</sup> Margrit Schnider

gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que deux entrées au concert de gala d'ouverture de la Fête fédérale de musique 2001.

### 2<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Sophie Roubaty

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

### 3<sup>e</sup> prix: M. Hans Bouquet

gagne un bon d'achat de 20 francs aux Grands Magasins MANOR.

### 4<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Maria Steinauer

gagne l'ouvrage *Fribourg-Freiburg, Aquarelles de Norbert Schmidt*, publié aux Editions Haku-Verlag.

### 5<sup>e</sup> prix: La classe de 3 P

de M<sup>me</sup> Marie-Claire Corbaz, Ecole du Bourg, gagne une Taxcard de 10 francs.

Chaque gagnant reçoit également un exemplaire de la plaquette consacrée à «La Lyre – Musique Ouvrière de Fribourg», éditée à l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

## Résultats du concours du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du gaz naturel



De gauche à droite:  
M<sup>me</sup> Baechler  
M<sup>me</sup> von Gunten  
M. Mettraux.

1<sup>er</sup> prix: 1 semaine de rêve dans le Grand-Sud marocain, pour deux personnes  
M. Denis METTRAUX  
Au Village B, 1748 Torny-le-Grand

2<sup>e</sup> prix: 1 montain bike Mondia «Flash»  
M<sup>me</sup> Hedy von GUNTEN  
Horiastrasse 22, 3186 Düdingen

3<sup>e</sup> prix: 1 week-end à Lucerne (2 jours/1 nuit) pour deux personnes, avec une soirée à la prestigieuse Konzertsaal  
M<sup>me</sup> Anne-Marie BAECHLER  
Place de l'Eglise, Le Saugy, 1564 Domdidier

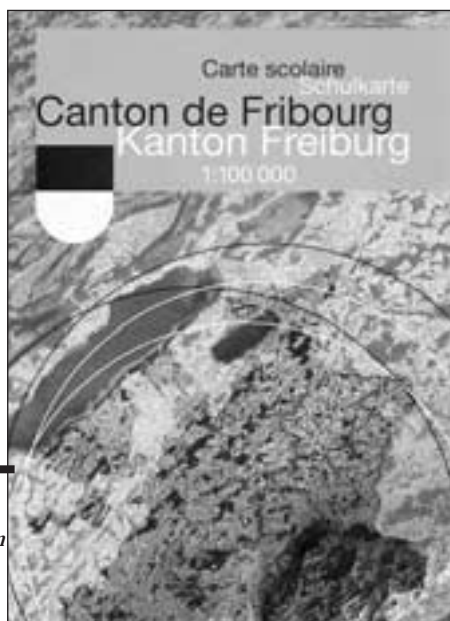
## En Vitrine de l'Aigle-Noir:

Cartes topographiques militaires, scolaires et de tourisme pour le canton de Fribourg

Conçue et réalisée par le docteur Jean Dubas à l'occasion de la parution de la nouvelle *Carte scolaire du Canton de Fribourg - Schulkarte des Kantons Freiburg (1 : 100 000)*, cette exposition nous invite à musarder à travers nos districts, grâce à de fort intéressantes et anciennes représentations cartographiques du Pays de Fribourg.

A découvrir  
jusqu'au 30 avril 2001,  
dans le hall d'entrée  
du Restaurant de l'Aigle-Noir,  
rue des Alpes 10.

*La cartographie à l'ère des satellites:  
une nouvelle carte du canton  
pour le III<sup>e</sup> millénaire.*



# M É M E N T O

## CONCERTS

- Quatuor Schumann œuvres de Schubert, Fauré et Brahms; vendredi 30 mars, 20 h, aula magna de l'Université.
- Brass Band samedi 31 mars, 20 h, aula magna de l'Université.
- La Lyre de Fribourg en ouverture: Ecole de musique; direction: Marie-Jo Conus; samedi 31 mars, 20 h, aula du CO de Jolimont; ainsi que samedi 7 avril, 15 h, chapelle de la Providence.
- Requiem de Johannes Ockegem Zürcher Renaissance-Männerquartett; jeudi 5 avril, 20 h, église de la Visitation.
- Musique sacrée du XV<sup>e</sup> siècle avec l'Ensemble vocal Carmina; direction: Thierry Dagon; Concert a cappella; «Requiem» de Bernardi et autres œuvres; vendredi 6 avril, 20 h 30, temple.
- L'Orchestre des Jeunes de Fribourg direction: Th. Kapsopoulos; œuvres de Haydn et Baeriswyl; Thomas Demenga (violoncelle); dimanche 8 avril, 18 h, église Saint-Maurice.
- Concert d'orgue de Saint-Pierre organiste: Walter Artho; œuvres de Marchand, Bach, Dupré; dimanche 8 avril, 20 h, église Saint-Pierre.
- Lamentations de la Renaissance pour la Semaine sainte chœur du Conservatoire; direction: Yves Corboz; œuvres de Lassus, Gesualdo et Schütz; vendredi 13 avril, 11 h, église Saint-Michel.
- La Cantilène direction: Nicolas Fragnière; œuvres de la Renaissance, de l'Abbé Bovet et chant sacré; samedi 21 avril, 20 h 15, temple.
- Chœur des XVI direction: André Ducret; œuvres de J. S. Bach, Lassus, Monteverdi, Palestrina, Schein et Schütz; mercredi 25 avril, 20 h, aula magna de l'Université.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA GUITARE

Eglise Saint-Jean

- Lucio Nunez (Argentine) guitare classique; hommage à Barrios et Villa-Lobos; vendredi 30 mars, 20 h 30.
- Rafael Andujar (Espagne) guitare flamenca; samedi 31 mars, 20 h 30.

## ACADÉMIE D'ORGUE DE FRIBOURG

4<sup>e</sup> édition

- Luigi Ferdinando ensemble Alternatim: «Messe, Hymnes, Magnificat»; œuvres de Frescobaldi et Pachelbel; jeudi 19 avril, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.
- Masterclass
  - Francesco Cera: «Les Toccatas de Michelangelo Rossi»; jeudi 19 avril
  - Luigi Ferdinando Tagliavini: Storace, Salvatore et Strozzi; vendredi 20 et samedi 21 avril
  - Harald Vogel: «Musique baroque de l'Allemagne du Nord», lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 avril, inscriptions: 026 / 470 00 89.
- Jean-Yves Haymoz – Pio Pellizari (conférence) «Sources pour l'interprétation du plain-chant baroque»; renseignements: 026/470 00 89; vendredi 20 avril, 14 h 30 (lieu à définir).
- François Seydoux présentation de l'orgue Mooser (1810) du Monastère de Montorge; renseignements et inscriptions: 026 / 470 00 89; samedi 21 avril, 14 h 30, Monastère de Montorge.
- «Un culte luthérien à l'époque de J. S. Bach à Leipzig (vers 1725)» Chœur du Conservatoire de Fribourg, Capella concertata, solistes, direction: Yves Corboz; dimanche 22 avril, 11 h 30, église des Augustins.
- Harald Vogel ensemble Alternatim: «Le Magnificat pour orgue dans la tradition des organistes allemands»; mardi 24 avril, 20 h 30, Cathédrale Saint-Nicolas.

## FORUM FRIBOURG

- Patrick Bruel samedi 31 mars, 20 h 30.
- Starmania mardi 3 avril, 20 h 30.
- Pascal Obispo vendredi 6 avril, 20 h.

## CAVEAU DES TROIS TOURS

Bourguillon

- Joe Haider Trio vendredi 30 et samedi 31 mars, 21 h.
- Boogaloo & Guest vendredi 6 avril, 21 h.
- SJS Student Gig Special mardis 10 et 24 avril, 20 h 30.
- Barrio Trio vendredi 20 avril, 21 h.

## LE NOUVEAU MONDE

Rte des Arsenaux 12a

- Planeta Salsa dimanches 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 avril, jeudis 5, 12, 19 avril, 22 h.
- Lilou disco eighties et chanson française; vendredi 6 avril, 21 h.
- Tropical samedi 7 avril, 22 h.
- Liz Libido rock; vendredi 13 avril, 21 h.
- Petits concerts... jazz et chanson; samedi 14 avril, 21 h.
- No Square Trio jazz; samedi 21 avril, 21 h.

## FRI-SON

Fonderie 13

- Lesser / Kid 606 mardi 3 avril, 21 h.
- Transglobal Underground (MV) vendredi 6 avril, 22 h.
- Thomas Brinkmann samedi 7 avril, 22 h.
- Fri-Son fait son cinéma vendredi 13 et samedi 14 avril, 20 h.
- Muse vendredi 20 avril, 22 h.
- Spooks samedi 21 avril, 22 h.

## LA SPIRALE

Place Petit-Saint-Jean 39

- Tubanjo jazz; mercredi 11 avril, 20 h 30.
- Carlos Maza «Tierra Fértil» Quartet latin-jazz; samedi 14 avril, 21 h.
- Le Bœuf de Pâques brunch et musique; lundi 16 avril, dès 11 h.
- Hans & The Heartbeat blues night; vendredi 20 avril, 21 h.
- Olivier Ker Ourlo Quartet jazz; «A Ride with the Wind»; dimanche 22 avril, 20 h.
- Naim et Fraim Gashi classique; mercredi 25 avril, 20 h 30.

## THÉÂTRE/THEATER

- «Ciel, mon fric» Saïdou Abacha, conteur et humoriste camerounais; jeudi 29 et vendredi 30 mars, 20 h 30, Centre Le Phénix (rue des Alpes 7).
- «Die Dreigroschenoper» von Berthold Brecht / Kurt Weill; Euro-Studio Landgraf; Montag 9. April, 20 Uhr, Aula der Universität.

## LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- Les Ananasses vertes vendredi 30, samedi 31 (21 h) et dimanche 1<sup>er</sup> avril (17 h).
- Yann Lambiel jeudi 5 et vendredi 6 avril, 21 h.

## ESPACE MONCOR

- Le visiteur de Eric-Emmanuel Schmitt; mise en scène: Catherine Sumi et Jacques Torrenté; mardi 3 avril, 20 h 30.
- Carla Bley / Andy Sheppard / Steve Swallow concert; samedi 7 avril, 20 h 30.
- Rosencrantz et Guildenstern sont morts de Tom Stoppard; mise en scène: Valentin Rossier; jeudi 26 et vendredi 27 avril, 20 h 30.

# M É M E N T O

## CINÉMA

- Cinéplus Club, cycle Joel & Ethan Cohen: «Raising Arizona» dimanche 1<sup>er</sup> avril, 18 h, cinéma Rex.
- «Azzurro» film, (org. Aurora Italiana); samedi 7 avril, 14 h, Université de Miséricorde (salle de cinéma).

## CONFÉRENCES

- «Morale et politique solidaires. Le solidarisme selon Léon Bourgeois» par Gilbert Vincent (Université de Strasbourg); jeudi 29 mars, 17 h 15, salle 3117 de l'Université de Miséricorde.
- La naissance, un sujet pour la pédagogie curative? vendredi 30 mars, 15 h 15, Kinderstube (rue de l'Hôpital 4).
- Le faucon pèlerin en Romandie par Gaby Banderet; mercredi 4 avril, 20 h 15, Café des Tanneurs.
- Erklärung der Evolution durch Selbstorganisation: Nominalistisch oder realistisch? Dr Peter Heusser; Donnerstag, 5. April, 18.30 Uhr, grosser Hörsaal der Chemie der Universität Péroles.
- Espoir et écueil des thérapies cellulaires et géniques pour les affections neurologiques par Patrick Aebischer; jeudi 5 avril, 20 h 15, auditoire B de l'Université de Miséricorde.
- «La solidarité: une exigence de responsabilité pour autrui?» par Viviane Châtel (Université de Fribourg); jeudi 5 avril, 17 h 15, salle 3117 de l'Université de Miséricorde.

- «En savoir plus sur la nutrition» par Brigitte Favre, diététicienne; renseignements: 026/322 69 10; jeudi 5 avril, 18 h 30, repas vers 20 h 15, Buffet de la Gare (1<sup>er</sup> étage).
- Œuvre du mois, peinture: Marcello, «Portrait de Berthe Morisod», 1875 par Anita Petrovski; mardi 10 avril, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.
- Bernardino Pinturicchio, pittore perugino lundi 23 avril, 20 h 15, salle de cinéma de l'Université de Miséricorde.
- Marc Jeannerod: le cerveau et l'esprit mardi 24 avril, 20 h 15, auditoire B de l'Université de Miséricorde.
- L'art de l'observation astronomique par Paul Couteau, astronome de l'Observatoire de Nice; mercredi 25 avril, 20 h 15, Ecole libre publique (av. du Moléson 10).

## EXPOSITIONS

- Edmond Hänni, peintures, et Tonyl, sculptures jusqu'au 7 avril, Galerie de la Cathédrale (place Saint-Nicolas).
- Ghareman Hormozi – peintures, sculptures jusqu'au 8 avril, Home médicalisé de la Sarine, Villars-sur-Glâne
- «Formen und Gegenformen» / «Formes et contre-formes» Arbeiten von Adrian Frutiger / œuvre d'Adrian Frutiger; jusqu'au 12 avril, Musée Gutenberg (place Notre-Dame).
- Chocolat du 5 au 22 avril; Musée d'histoire naturelle.
- Jean-Paul Bongard, aquarelles, et Gaston Cotting, huile et acrylique du 6 au 21 avril, Galerie Swisscom, ancienne Poste principale (pl. Georges-Python).
- Pygmées, d'un regard à l'Autre de Nathalie Fleury, anthropologue, et François Riat, photographe; jusqu'au 21 avril, Bibliothèque cantonale et universitaire.
- «Image uniquement» – Ilford-Frima 1606 Projet de maquette du plan de Martini: Fribourg en 1606; jusqu'au 30 avril, Hôtel Golden Tulip, Foyer Panorama.
- Cuba peinture cubaine contemporaine; jusqu'au 30 avril, Galerie Gulliver (rue des Epouses 8) (av. Jean-Paul II).

- Bruno Baeriswyl, Pitt Brüssel, Graziano Negri et Pino Penelli jusqu'au 5 mai, Showroom BB (rue Pierre-Aeby 37), Espace GS (rue Pierre-Aeby 37-39) et Espace FD (rue de Morat 8).
- Patty Chang / Jonathan Meese du 8 avril au 27 mai, Fri-Art, Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22) et Extra Muros (rue de la Fonderie 11).
- La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle jusqu'au 10 juin, Musée d'art et d'histoire.
- Jean-Luc Cramatte «On the Road» jusqu'au 17 juin, Musée d'art et d'histoire.

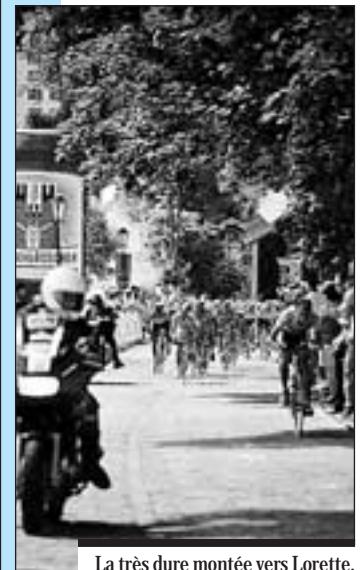
## DIVERS

- Café-philo dimanche 1<sup>er</sup> avril, 17 h, Café du Belvédère.
- Tours de ville tous les lundis et samedis; du 2 avril au 29 septembre; durée 1 h 30 à 2 h; départ à 10 h devant l'Office du tourisme.
- Match aux cartes par équipes vendredi 6 avril, dès 19 h 45, Bistrot de Beaumont.
- La protection des plantes au jardin: quelques principes de base samedi 7 avril, 14 h, rempotoir du Jardin botanique.
- Visitez la ville de Fribourg en petit train! départ: 14 h et 15 h à la place Georges-Python; durée: 1 heure; du vendredi 13 au lundi 16 avril.
- Journée de l'Europe lundi 23 avril, Université de Miséricorde.

## Grand Prix cycliste «La Liberté»

### Catégorie Elite

Cette traditionnelle compétition cycliste se déroulera le **samedi 21 avril prochain**. La course s'élancera du boulevard de Péroles à 11 h.



La très dure montée vers Lorette.

Le parcours mènera les coureurs de Fribourg à Fribourg (arrivée à **Lorette**) en passant en autres par Posieux, Treyvaux, La Roche (circuit à parcourir quatre fois) puis (second circuit) par la Route-Neuve, la Planche-Supérieure et **Lorette**, sur une distance totale de 157 km. Résultats et distribution des prix à la Planche-Supérieure 39 (Brasserie de l'Epée), à 16 h.

## CAMPS D'ÉTÉ JEUNESSE + SPORT

Les filles et garçons nés entre 1983 et 1989, désirant participer à l'un des camps prévus au programme de cette année (natation, escalade sportive, alpinisme, camps poly-sport, canoë/cayak), peuvent s'inscrire, **jusqu'au 4 mai 2001**, auprès de l'Office cantonal J+S, rue de l'Hôpital 1, case postale, 1701 Fribourg, ☎ 305 12 62, fax 305.12.14, e-mail: jeuspo@fr.ch.

Site Internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch